

Expert Premium Plus

Contrat individuel d'assurance sur la vie, rachetable, libellé en unités de compte et en euros



Un contrat
personnalisé



Une offre
financière
diversifiée



La possibilité de
transmettre votre
patrimoine dans
un *cadre privilégié*



Le suivi de votre
contrat sur votre
espace client dédié
accessible depuis
swisslife.fr

L'assurance vie reste aujourd'hui, en matière de gestion patrimoniale, l'outil idéal pour répondre à moyen et long terme à vos besoins de protection et de dynamisme de votre épargne. Pour vous accompagner et vous aider à faire les bons choix, votre conseiller privilégié s'entoure des meilleurs partenaires afin de vous offrir une gestion experte.



L'atout d'Expert Premium Plus :
*une offre financière diversifiée pour
constituer votre épargne en toute liberté
avec la modalité « arbitrages libres »*

Expert Premium Plus, un contrat souple et évolutif

Expert Premium Plus est un contrat individuel d'assurance en cas de vie de type multisupport, libellé en unités de compte et en euros.

L'investissement sur des unités de compte présente un risque de perte en capital.

L'assureur garantit le nombre d'unités de compte durant l'exécution du contrat,

mais pas leur valeur qui évolue à la hausse comme à la baisse.

Un document d'informations clés détaillant les informations spécifiques du produit d'investissement est disponible et peut être obtenu à l'adresse suivante :

<https://www.swisslife.fr/home/partenariats/Documents-d-informations-cles-des-produits-d-assurance-vie-dedies-aux-partenaires-Swiss-Life.html>

Expert Premium Plus

Une offre financière diversifiée pour constituer votre allocation

Votre conseiller vous aide à choisir l'orientation de gestion qui vous correspond le mieux en fonction de vos objectifs et de votre sensibilité au risque.

Avec la modalité « arbitrages libres », vous répartissez votre placement comme vous l'entendez. Vous pouvez effectuer des arbitrages à votre convenance et bénéficier d'options d'arbitrage automatique. À tout moment de la vie de votre contrat, vous pouvez en effet décider de modifier la répartition de votre investissement entre différents supports, en arbitrant de façon autonome ou grâce à des mécanismes automatiques définis au préalable (ces arbitrages peuvent se voir appliquer des frais plus ou moins importants). Il vous appartient de suivre les évolutions des marchés financiers et d'avoir une bonne connaissance en matière d'investissement.

Un large choix de supports parmi les plus représentatifs du marché en termes de :

Plus de 1 100 supports
au choix



couples risque /
performance



zones
géographiques



secteurs d'activités : immobilier,
matières premières, or, énergie...



Zoom sur les supports financiers spécifiques

- Une large gamme de supports immobiliers (SCPI / SCI / SC / OPCI).
- L'accès à notre offre d'unités de compte structurées, ainsi qu'à une offre d'obligations à terme fixe, à des fonds non cotés (fonds commun de placement à risque) et à plus d'une centaine de titres vifs et une trentaine de fonds indiciels.

Le fonds en euros



Un fonds en euros reconnu sur le marché.

Dans le cadre de la modalité « arbitrages libres », le contrat Expert Premium Plus met à votre disposition des options d'arbitrage automatique pour vous aider à piloter votre épargne.

Des options de gestion
pour sécuriser ou dynamiser
votre modalité
« arbitrages libres »



L'investissement progressif
pour lisser votre investissement
sur les marchés



La réallocation automatique
pour maintenir la structure
de votre allocation



L'arbitrage automatique
des plus-values
pour sécuriser vos plus-values

SwissLife Assurance et Patrimoine
Siège social :

7, rue Belgrand
92300 Levallois-Perret
SA au capital social
de 169 036 086,38 €

Entreprise régie par
le Code des assurances
341 785 632 RCS Nanterre
www.swisslife.fr